

## Les absurdités avec lesquelles nous vivons

**Vicki Gunn**

Directrice exécutive, PHC Canada

On a beaucoup parlé au cours des dernières années de la situation désastreuse dans laquelle se trouve notre pays. Certains d'entre nous ont l'impression que le Canada est sur le point de s'effondrer en tant que nation libre. D'autres se réjouissent lorsque les consciences sont brûlées et que les contraintes morales éprouvées sont supprimées.

Beaucoup de choses dépendent de notre compréhension de ce qu'est une société libre. Une société libre est-elle une société sans règles, dans laquelle chacun fait ce qui est juste à ses yeux ? Ou s'agit-il d'une société de personnes partageant une structure de croyance commune, telle que notre héritage chrétien, qui englobe toutes les libertés que Dieu nous a données?

Beaucoup de gens pensent que la liberté est l'absence de lois ou de contraintes. . . mais quel en serait le résultat final ? Je pense peut-être que ce n'est pas bien de tuer des gens, mais un tueur en série doit penser que ce n'est pas grave. Avons-nous tous les deux raison ? Qu'en est-il des droits des personnes tuées ? La liberté du tueur en série de tuer est-elle plus grande que la liberté du droit à la vie de l'autre personne ? Si tel est le cas, nous sommes sûrement tous à plaindre en tant que victimes potentielles de la soi-disant « liberté » du tueur en série.

Si le droit à la vie est plus grand que le droit du tueur en série de tuer, alors où commence et où finit ce droit à la vie ? Certains disent que le droit à la vie commence à la naissance. . . mais nous croyons que la vie humaine commence dès la conception ou la fécondation et que le droit à la vie commence au début de la vie. Il y a de la vie dans l'utérus et c'est la vie humaine. Le jour de la naissance d'un enfant n'est que le jour où cet enfant humain déjà vivant sort de la protection du ventre de sa mère et est vu pour la première fois par ses parents.

L'absurdité juridique du passage d'un « non-être » à un « être humain » en déplaçant les derniers centimètres dans le canal génital est un excellent exemple de l'absurdité que nos lois sont devenues.

Le PHC du Canada se bat pour la protection des enfants à naître depuis sa création en tant que parti. Parce que nous pensons que les lois fondées uniquement sur l'opinion humaine ne sont pas du tout des lois ; nous pensons que les enfants doivent être protégés depuis la conception jusqu'à la mort naturelle. Comme pour toutes les lois, les innocents doivent être protégés.

Un pays sans lois ne peut protéger aucun des droits ou libertés de ses citoyens. Sans État de droit, il ne peut y avoir de véritable liberté.

Lorsque le Canada a été fondé en 1867, les droits et libertés faisaient partie d'un héritage transmis de génération en génération, un héritage chrétien. Nos fondateurs ont reconnu la différence entre la liberté et la tyrannie et ils ont choisi la liberté. La liberté de faire ce qui est juste.

Aujourd'hui, nous sommes désorientés par le manque de lois clairement comprises et acceptées par tous, fondées sur une culture et une vision du monde partagées. Les lois sont désormais conçues pour traiter des cas individuels plutôt que des lois qui reflètent ce qu'il y a de mieux pour tous les Canadiens.

Notre Premier Ministre cherche à obtenir un plus grand contrôle de l'État sur les enfants, en qualifiant les parents de « cruels » envers leurs enfants. Il a promulgué des lois, comme la C-4,<sup>1</sup> qui interdisent aux parents de diriger le développement sexuel de leur propre enfant. Les parents ne peuvent pas demander, en vertu de cette loi, l'aide de conseillers médicaux ou spirituels pour des questions relatives aux choix irréversibles que pourrait faire leur enfant mineur. On dit aux parents qu'ils doivent prendre du recul et regarder les activistes sexuels agressifs s'en prendre aux enfants et faire du prosélytisme. De nombreux enseignants ont succombé à l'attrait de l'omniscience et se sont battus pour empêcher les parents de guider leurs propres enfants.

Certains Premiers Ministres courageux du Canada ont commencé à reconnaître que les parents devraient avoir leur mot à dire dans les discussions impliquant leurs enfants. Notre Premier Ministre dit de ces Premiers Ministres : « Les acteurs politiques d'extrême droite tentent de se surpasser avec le type de cruauté et d'isolement qu'ils peuvent infliger à ces personnes déjà vulnérables. »<sup>2</sup>

Vraiment? Les parents qui refusent d'abdiquer devant l'État leur responsabilité d'élever leurs propres enfants leur infligent « cruauté et isolement » ? Ces Premiers Ministres qui cherchent à protéger les droits des parents infligent-ils « cruauté et isolement » aux enfants ? Pour prévenir la cruauté parentale (selon le Premier Ministre), les parents doivent être déchus de leur autorité parentale et l'État doit avoir la pleine autorité pour endoctriner les enfants dans des modes de vie préjudiciables.

Comment quelqu'un pourrait-il croire qu'il a le droit de renverser l'autorité parentale et de voler des enfants à ses parents ? Comment pourraient-ils croire qu'ils ont le droit d'endoctriner les enfants ? . . . contre la volonté de leurs parents?

Nous devons avoir une norme unique de droit et de vérité comme fondement de nos lois. Nous avons été créés par un Créateur aimant qui savait ce qui était le mieux et nous a donné nos libertés et nos responsabilités.

Nos libertés. . . et nos droits ne peuvent être maintenus que si nous restons dans les limites fixées par notre Créateur.

Il est temps pour les Canadiens de se tourner vers notre patrimoine ; regardez notre fondation; regardez les droits et responsabilités que Dieu nous a donnés ; et mettre fin aux lois capricieuses qui ont surgi depuis que nos droits ont été placés sous la juridiction de la Cour suprême du Canada plutôt que sous celle de notre Dieu et Créateur.

Tous les autres partis politiques cherchent à bâtir la sécurité sur les sables mouvants de l'opinion humaine. Le PHC du Canada ramènera ce pays à ses fondations solides et immuables.

Rejoignez-nous aujourd'hui<sup>3</sup> et ensemble, nous pourrions reconstruire notre pays « glorieux et libre. »

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/bill/C-4/royal-assent](http://www.parl.ca/DocumentViewer/en/44-1/bill/C-4/royal-assent)

<sup>2</sup> [nationalpost.com/news/politics/we-have-to-stand-against-this-trudeau-denounces-n-b-gender-policy](http://nationalpost.com/news/politics/we-have-to-stand-against-this-trudeau-denounces-n-b-gender-policy)

<sup>3</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](http://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)

---

**Parti de l'Héritage Chrétien du Canada**

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent officiel du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.

---